C-cap 1

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION **KEOS BRUSSELS**

Forme juridique[1] : **Société anonyme**

Adresse: **BVD DE LA PLAINE** N°: **21**

Code postal: **1050** Commune: **Bruxelles 5**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**

Adresse Internet[2] :

Adresse e-mail[2] :

Numéro d'entreprise **0402.667.982**

DATE **29-11-22** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne[3] :

[X] les COMPTES ANNUELS en **EUROS**[4] approuvés par l'assemblée générale du **25-06-24**

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-23** au **31-12-23**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-22** au **31-12-22**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~[5] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **55** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.17, 6.18.2, 9, 11, 12, 13, 14, 15

Signature (nom et qualité)

B. TREILHOU

ADMINISTRATEUR

Signature (nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

TREILHOU BENOIT

RUE H. VAN ZUYLEN 68, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 04/10/2022, fin: 03/10/2028

MIRALLES HERVE

MIRANDE -, 86240 LIGUGE, France

Mandat: Administrateur, début: 04/10/2022, fin: 03/10/2028

KPMG réviseur d'entreprises SRL 0419.122.548

LUCHTHAVEN BRUSSEL NATIONAL 1K, 1930 Zaventem, Belgique

Numéro de membre: B0001

Mandat: Commissaire, début: 27/06/2023, fin: 30/06/2026

Représenté par:

1. BRANSWYK FABIAN
   LUCHTHAVEN BRUSSELS NATIONAL 1K 1930 Zaventem Belgique
   Réviseur d'entreprises, Numéro de membre : A02505

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels **,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	6.690.014	6.869.835
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	6.276.630	6.456.450
Terrains et constructions		22	5.671.379	5.921.054
Installations, machines et outillage		23	445.392	502.552
Mobilier et matériel roulant		24	33.935	32.844
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	116.312	
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	9.612	
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	413.384	413.385
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	413.384	413.385
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	413.384	413.385

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	40.320.918	34.945.623
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	23.956.856	17.610.938
Stocks		30/36	23.906.174	17.588.964
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	23.906.174	17.588.964
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	50.682	21.974
Créances à un an au plus		40/41	10.504.602	13.600.677
Créances commerciales		40	3.263.925	2.103.666
Autres créances		41	7.240.677	11.497.011
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	5.843.663	3.713.933
Comptes de régularisation	6.6	490/1	15.797	20.075
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	47.010.932	41.815.458

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	28.599.817	27.806.530
Apport	6.7.1	10/11	24.755.715	24.755.715
Capital		10	24.755.715	24.755.715
Capital souscrit		100	24.755.715	24.755.715
Capital non appelé [6]		101		
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	1.386.936	1.488.094
Réserves		13	2.791.440	2.690.282
Réserves indisponibles		130/1	2.487.966	2.487.966
Réserve légale		130	2.475.571	2.475.571
Réserves statutairement indisponibles		1311	12.395	12.395
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	303.474	202.316
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-346.744	-1.140.031
Subsides en capital		15	12.470	12.470
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [7]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	408.434	688.488
Provisions pour risques et charges		160/5	408.434	688.488
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	408.434	688.488
Impôts différés		168		

6 Montant venant en déduction du capital souscrit.

7 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	18.002.681	13.320.440
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	17.268.962	12.810.921
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	12.428.783	7.490.427
Fournisseurs		440/4	12.428.783	7.490.427
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	1.410.794	1.475.323
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.647.154	2.477.471
Impôts		450/3	586.282	774.631
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.060.872	1.702.840
Autres dettes		47/48	782.231	1.367.700
Comptes de régularisation	6.9	492/3	733.719	509.519
TOTAL DU PASSIF		10/49	47.010.932	41.815.458

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	101.671.834	75.095.690
Chiffre d'affaires		6.10	70	93.230.381	69.895.613
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71	28.708	4.517
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	8.392.677	5.195.560
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	20.068	
Coût des ventes et des prestations			60/66A	101.047.302	76.517.230
Approvisionnements et marchandises			60	83.979.246	60.602.549
Achats			600/8	90.817.873	67.703.923
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	-6.838.627	-7.101.374
Services et biens divers			61	4.841.401	4.550.689
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	10.926.586	9.172.017
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	393.784	546.637
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	738.560	3.684
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8	-259.986	688.488
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	427.267	697.360
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	444	255.806
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	624.532	-1.421.540

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	214.841	113.054
Produits financiers récurrents		75	214.841	8.677
Produits des immobilisations financières		750		3.680
Produits des actifs circulants		751	210.720	3.339
Autres produits financiers	6.11	752/9	4.121	1.658
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		104.377
Charges financières		65/66B	33.671	1.004.444
Charges financières récurrentes	6.11	65	33.671	23.959
Charges des dettes		650	13.503	5.426
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	20.168	18.533
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		980.485
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	805.702	-2.312.930
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	12.415	9.012
Impôts		670/3	17.419	9.012
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	5.004	
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	793.287	-2.321.942
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	793.287	-2.321.942

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-346.744	-1.140.031
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	793.287	-2.321.942
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-1.140.031	1.181.911
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	-346.744	-1.140.031
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxx	27.781
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022		
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	27.781	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxx	27.781
Mutations de l'exercice			
Actés	8072		
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	27.781	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191P	xxxxxxxxxxxxxx	9.341.411
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8161		
Cessions et désaffectations		8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8191	9.341.411	
Plus-values au terme de l'exercice		8251P	xxxxxxxxxxxxxx	3.106.622
Mutations de l'exercice				
Actées		8211		
Acquises de tiers		8221		
Annulées		8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice		8251	3.106.622	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321P	xxxxxxxxxxxxxx	6.526.978
Mutations de l'exercice				
Actés		8271	249.676	
Repris		8281		
Acquis de tiers		8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8321	6.776.654	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22)	5.671.379	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	xxxxxxxxxxxxxx	4.797.230
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	67.780	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	4.865.010	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	xxxxxxxxxxxxxx	4.294.678
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	124.940	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	4.419.618	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	445.392	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	823.432
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	17.654	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	841.086	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	790.589
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	16.562	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	807.151	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(24)	33.935	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194P	xxxxxxxxxxxxxx	34.019
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8164		
Cessions et désaffectations		8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8194	34.019	
Plus-values au terme de l'exercice		8254P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8214		
Acquises de tiers		8224		
Annulées		8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice		8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324P	xxxxxxxxxxxxxx	34.019
Mutations de l'exercice				
Actés		8274		
Repris		8284		
Acquis de tiers		8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8324	34.019	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(25)		
Dont				
Terrains et constructions		250		
Installations, machines et outillage		251		
Mobilier et matériel roulant		252		

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOREELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	118.918	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	118.918	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	2.606	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	2.606	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(26)	116.312	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8166	9.612	
Cessions et désaffectations		8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8196	9.612	
Plus-values au terme de l'exercice		8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8216		
Acquises de tiers		8226		
Annulées		8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice		8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actés		8276		
Repris		8286		
Acquis de tiers		8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(27)	9.612	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393		
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	413.384
Mutations de l'exercice				
Additions		8583		
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(285/8)	413.384	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
charges à reporter	15.797

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXX	24.755.715
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	24.755.715	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital Catégories d'actions			
SANS DESIGNATION DE VALEUR		24.755.715	6.644.324
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXXX	6.644.324
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

Parts non représentatives du capital

	Codes	Exercice
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

« KEOS BRUSSELS »
Société anonyme
Boulevard de la plaine, 21
1050 Bruxelles
R. P.M. BRUXELLES 0402.667.982
T.V.A BE 402.667.982

STRUCTURE ACTIONNARIAT

Actionnaires	Nombres de Titres
KEOS Belgique SA **Bvd de la PLAINE 21 -1050 IXELLES** RPM 0790.465.569	**6.644.324**

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

	Exercice
PROVISION POUR LITIGE	408.434

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

	Codes	Exercice
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	568.864
Dettes fiscales estimées	450	17.418
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	2.060.872

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
CHARGES A IMPUTER	19.789
PRODUITS A REPORTER	713.930

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
VENTE VEHICULE NEUF		73.384.027	49.107.047
VENTE VEHICULE OCCASSION		10.680.403	12.212.094
VENTE PIECES DE RECHANGE		5.674.707	5.342.901
ATELIER DE REPARATION MECANIQUE ET CAROSSERIE		3.491.244	3.233.571
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	140	133
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	132,0	128,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	201.007	188.605
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	7.711.726	6.413.321
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	2.190.500	1.902.397
Primes patronales pour assurances extralégales	622	283.556	293.852
Autres frais de personnel	623	740.804	562.447
Pensions de retraite et de survie	624		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	1.084.404	367.137
Reprises		9111	562.986	342.112
Sur créances commerciales				
Actées		9112	252.665	77.942
Reprises		9113	35.523	99.283
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		688.488
Utilisations et reprises		9116	259.986	
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	404.963	673.270
Autres		641/8	22.304	24.090
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société				
Nombre total à la date de clôture		9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	3,6	2,3
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	7.206	4.665
Frais pour la société		617	325.771	198.140

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		
Autres			
intérêts sur créances		2.380	847
Différence sur règlement		1.742	811
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	804	
Ecarts de conversion de devises	655		
Autres			
Différence sur règlement		2.544	5.458
Frais bancaires		16.819	13.074

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS		76	20.068	104.377
Produits d'exploitation non récurrents		(76A)	20.068	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels		7620	20.068	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents		764/8		
Produits financiers non récurrents		(76B)		104.377
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels		7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières		7631		104.377
Autres produits financiers non récurrents		769		
CHARGES NON RÉCURRENTES		66	444	1.236.291
Charges d'exploitation non récurrentes		(66A)	444	255.806
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles		6630		254.805
Autres charges d'exploitation non récurrentes		664/7	444	1.001
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6690		
Charges financières non récurrentes		(66B)		980.485
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières		6631		980.485
Autres charges financières non récurrentes		668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	9134	17.418
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9135	17.418
Suppléments d'impôts estimés	9136	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9137	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9138	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9139	
	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
D.N.A.		120.000

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	45.970.725
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	39.590.791
Autres latences actives		
REVENUS DEJA TAXES REPORTABLES		6.379.934
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	23.107.273	18.227.114
Par la société	9146	24.023.458	17.896.507
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	2.030.870	1.654.593
Précompte mobilier	9148		799

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

ASSURANCE GROUPE DONT LES PRIMES SONT PAYEES AUPRES "D UNE COMPAGNIE" D ASSURANCES SPECIALISEES

Mesures prises pour en couvrir la charge

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	7.460.940	10.342.632
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	7.460.940	10.342.632
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		462.489
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		462.489
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

en l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions de marché, aucune infirmation n'a été reprise

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	47.700
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

~~La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*.~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations).~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*.~~

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

EMIL FREY HOLDING AG (CH)

BADENERSTRASSE 600

8048 ZURICH, Suisse

102652102

La société mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

EMIL FREY HOLDING AG (CH)

BADENERSTRASSE 600

8048 ZURICH, Suisse

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.
En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) ~~(n'est pas)~~ supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(degressive)* A *(autres)*	Base NR *(non-réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
LICENCES	L	NR	10,00 - 20,00	0,00 - 0,00
3. Bâtiments*				
BATIMENTS - CONSTRUCTIONS	L	NR	3,33 - 5,00	20,00 - 20,00
4. Installations, machines et outillage*				
INSTALLATIONS	L	NR	10,00 - 10,00	0,00 - 0,00
MATERIEL ET OUTILLAGE	L	NR	10,00 - 15,00	0,00 - 0,00
5. Matériel roulant*				
MATERIEL ROULANT	L	NR	20,00 - 25,00	20,00 - 20,00
6. Matériel de bureau et mobilier*				
MOBILIER	L	NR	10,00 - 10,00	0,00 - 0,00
MATERIEL DE BUREAU	L	NR	20,00 - 20,00	0,00 - 0,00
MATERIEL INFORMATIQUE	L	NR	20,00 - 33,33	0,00 - 0,00
7. Autres immobilisations corporelles				
LEASING INSTALLATIONS	L	NR	10,00 - 10,00	0,00 - 0,00
AMENAGEMENT LOCAUX TIERS	L	NR	10,00 - 10,00	0,00 - 0,00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

VEHICULES NEUFS A LEUR VALEUR D ACQUISITION
VEHICULES DE DEMONSTRATION ET DE SERVICE A LEUR VALEUR ACQUISITION
VEHICULES D OCCASION A LEUR VALEUR ACQUISITION
PIECES DE RECHANGE, ACCESSOIRES ET DIVERS METHODE S APPARANTANT METHODE FIFO

DEPRECIATION
PAS DE DEPRECIATION VEHICULES NEUFS
VS ET VD 1.75% PAR MOIS
VO SUIVANT REGLES DU GROUPE BASE SUR LA COTE EUROTAX

4. Immeubles destinés à la vente:

RÈGLES D'ÉVALUATION

Fabrications

- Le coût de revient des fabrications ~~(inclut)~~ (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an ~~(inclut)~~ (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient)
(coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif (~~comporte des~~) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

le conseil d'administration confirme la continuité des activités de l'entreprise compte-tenu du fait que :

1° le business-plan établi pour l'année 2024 a confirmé l'équilibre financier et confirme qu'au terme du 3ème mois d'activité 2024 les résultats sont en ligne avec ce budget.

2° L'entreprise dispose de lignes de financement structurelles par le constructeurs.

3° dans le cadre de la cession au groupe Emil Frey au travers de KEOS BELGIQUE l'entreprise bénéficie d'une convention d'aide financière accordée par le cédant RRG.
Cette aide permet à l'entreprise d'assurer une bonne continuité de ses opérations après la cession.

Les fonds propres de l'entreprise restent largement positifs. Notre ration de solvabilité est de 61% en sachant qu'un ratio supérieur à 25% - 30% est considéré comme sain, démontrant ainsi la bonne santé financière de l'entreprise.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

KEOS BRUSSELS
Société anonyme
Boulevard de la Plaine, 21
1050 Bruxelles
T.V.A. BE 0402.667.982
RPM Bruxelles

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 25 juin 2024

Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Annuelle, conformément aux prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2023, et soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023

1. Des comptes annuels

1.1. Evolution des résultats

Les ventes et prestations de l'exercice 2023 atteignent 101.572.544 € en hausse de 26.476.854 € (35,26 %) par rapport à 2022 suite à la fin de la crise COVID et des difficultés d'approvisionnement en pièces pour les usines de fabrication. La conséquence est une livraison d'un plus grand nombre de véhicules. La stratégie du Groupe Renault est de s'orienter vers plus de ventes " qualitatives ", donc des marges plus élevées par véhicule vendu, que par des ventes " quantitatives ".

Les charges d'exploitation, hors charges non récurrentes, en dehors des approvisionnements et marchandises, se répartissent comme suit :
" 4.841.401 € pour les biens et services divers
" 10.926.586 € pour les frais de personnel
" 393.784 € pour les amortissements,
" 478.574 € pour la variation de réductions de valeur et provisions
" 327.977 € pour les autres charges d'exploitation
" 444 € pour les charges d'exploitation non récurrentes

Les charges d'exploitation en dehors du poste " Approvisionnements et marchandises " s'élèvent 16.968.766 € en hausse de 6.60 % par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 624.532 €.

Le résultat financier est positif de 181.170 €

Le Cash-Flow est positif .

1.2. Evolution du bilan

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes sont de 0 €
Au 31 décembre 2022, le montant net était également à 0 €

Immobilisations corporelles

(en KEUR)	31.12.22	+	-	31.12.22
Valeur brute	18.103	214	-	18.317
Amortissements	-11.646	- 394	-	-12.040
Valeur nette	6.457	- 180	-	6.277

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent à 413.384 €.
Au 31/12/2022 elles s'élevaient à 413.384 €

Stocks

Les stocks s'élèvent à 23.956.856 € au 31 décembre 2023 contre 17.610.938 € au 31 décembre 2022 en augmentation de 36.03%.

Créances < à 1an

Les créances de plus d'un an sont de 10.504.602 €, contre 13.600.677 € pour l'année précédente en baisse de 22,76 % . Ce montant est important car il contient un montant de 6.767.450 € d'une créance " groupe " , créance générant des intérêts financiers

Evolution des fonds propres

Les fonds propres sont positifs, ils se présentent comme suit :

(en K€)	Bilan KEOS Brussels au 31/12/2022	Bilan KEOS Brussels au 31/12/2023
Capital	24.755.715	24.755.715
Primes d'émission	0	0
Plus-value -réévaluation	1.488.094	1.386.936
Réserves	2.690.282	2.791.440
Résultat reporté	- 1.140.031	- 346.744
Subsides en capital	12.470	12.470
Capitaux propres	27.806.530	28.599.817

Provisions

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 408.434 € en baisse suite à la clôture d'un litige

1.3. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2023 se solde par un bénéficie de 793.287 € qui compte tenu de la perte reportée de l'exercice précédent donne une perte à affecter de 346.744 €. Perte que le conseil d'administration décide de reporter.

1.4. Evénements importants de l'exercice

L'activité en 2023 a été favorablement impactée par la livraison des véhicules ayant subi la pénurie des composant électroniques, et de manière générale par les problèmes d'approvisionnement.

L'année 2023 est la première année d'exploitation du changement d'actionnaires entrant dans le giron du groupe Suisse EMIL FREY spécialisé dans la distribution et l'importation automobile via la société KEOS BELGIQUE

2. Des événements importants survenus après la clôture de l'exercice.

Le début d'année 2024 est marquée par une léger recul des commandes suite aux commandes importantes anticipées en juin 2023 (changement règles fiscales), à la crise économique et un stock important mais toutefois en légère diminution par rapport au stock au 31/12/2023.

3. Indications sur les circonstances susceptibles d'influencer notablement le développement de la société

En dehors des éléments de gestion courante l'évènement intervenu est le suivant : L'inflation générale et la perte de pouvoir d'achat poussent la clientèle vers de nouvelles habitudes de consommation ainsi que sur le choix de modèle de la marque DACIA plutôt que RENAULT.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

4. Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement

Notre société n'a pas d'activité dans ce domaine.

5. Application des règles de continuité

Etant donné que les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 présentent toujours une perte reportée malgré le bénéfice engendré cet année l'organe d'administration doit justifier la continuité de l'entreprises conformément à l'article 3:6 § 1er 6° du Code des sociétés et des associations.

Le Conseil d'Administration confirme la continuité des activités de l'entreprise compte-tenu du fait que :

1. Le business-plan établi pour l'année 2024 a confirmé l'équilibre financier et confirme qu'au terme du 3ème mois d'activités 2024 les résultats sont en ligne avec ce budget ;
2. L'entreprise dispose de lignes de financement structurelles par les constructeurs ;
3. Dans le cadre de la cession au groupe Emil Frey au travers de KEOS Belgique, l'entreprise bénéficie d'une convention d'aide financière accordée par le cédant RRG. Cette aide permet à l'entreprise d'assurer une bonne continuité de ses opérations après la cession.

Les fonds propres de l'entreprise restent largement positifs. Notre ratio de solvabilité est de 61% en sachant qu'un ratio supérieur à 25% - 30% est considéré comme sain, démontrant ainsi la bonne santé financière de l'entreprise.

6. Emoluments spéciaux du Commissaire

Conformément au nouvel article 3:65 du code des sociétés et associations, nous portons à votre connaissance que le Commissaire a facturé des honoraires supplémentaires, en dehors du mandat de Commissaire pour l'établissement de rapport spécifique dans l'année 2023 et ce dans le cadre des opérations financières évoquées plus haut.

7. Instruments financiers.

KEOS BRUSSELS SA ne fait pas appel aux instruments financiers, ni aux instruments de couverture de risques dans ce domaine.

8. Risques et opportunités.

L'évolution du marché automobile et la pression concurrentielle constituent l'un des risques majeurs des prochains mois, compte tenu de la situation économique actuelle et la situation particulièrement difficile de l'activité automobile. L'application des nouvelles normes WLTP et la politique future en matière de MOBILITE représentent également un risque.

9. Succursales

KEOS BRUSSELS ne détient pas de succursales.

10. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire

Nous vous prions d'accorder décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat, ainsi qu'au commissaire pour sa mission effectuée durant l'exercice écoulé.

Bruxelles, le 24 Mai 2024.
Les Administrateurs,

RAPPORT DES COMMISSAIRES

KPMG

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de KEOS Brussels SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de KEOS Brussels SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable. Ce rapport du commissaire fait suite à notre rapport de carence établi le 11 juin 2024, qui vous a été adressé, en l'absence des documents nécessaires pour nous permettre d'établir notre rapport dans les délais requis.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 27 juin 2023, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de KEOS Brussels SA durant 7 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 47.010.932 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 793.287 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes annuels ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du

Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une discordance significative par rapport aux comptes annuels ou une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12 §1 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- A l'exception :
  - du respect des dispositions légales et statutaires relatives aux délais de convocation, à la remise des pièces requises au commissaire et aux actionnaires;
  - du respect des dispositions de l'article 3:10 du Code des sociétés et des associations en matière de dépôt des comptes annuels de l'exercice 2022 dans les 30 jours de leur approbation;
  - du respect des dispositions de l'article 2:8 §1 5° du Code des sociétés et des associations en ce qui concerne les formalités de publicité du mandat du commissaire;

  nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés et des

RAPPORT DES COMMISSAIRES

associations. Les comptes annuels ne nous ont été fournis qu'après l'assemblée générale et de ce fait, les délais prévus pour la mise à disposition du rapport du commissaire à l'assemblée générale comme stipulé à l'article 7:148 du Code des sociétés et des associations n'ont pas pu être respectés.

Mont-Saint-Guibert, le 16 juillet 2024

KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Fabian Branswyk
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	125,6	113,1	12,5
Temps partiel	1002	8,8	6,8	2,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	132,0	118,3	13,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	191.512	171.433	20.079
Temps partiel	1012	9.495	7.565	1.930
Total	1013	201.007	178.998	22.009
Frais de personnel				
Temps plein	1021	10.495.990	9.462.352	1.033.639
Temps partiel	1022	430.596	343.014	87.582
Total	1023	10.926.586	9.805.365	1.121.221
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	145.733	127.026	18.707

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	128,3	116,6	11,7
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	188.605	170.570	18.035
Frais de personnel	1023	9.172.017	8.168.598	1.003.419
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	150.041	134.707	15.334

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	131	9	137,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	118	9	124,6
Contrat à durée déterminée	111	13		13,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	119	8	124,8
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	107	8	112,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	11		11,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	12	1	12,8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	6		6,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	1	6,8
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	80	5	83,4
Ouvriers	132	47	4	50,2
Autres	133	4		4,0

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	3,6	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	7.206	
Frais pour la société	152	325.771	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	29	1	29,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	14		14,0
Contrat à durée déterminée	211	15	1	15,6
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	21	2	22,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	12	1	12,8
Contrat à durée déterminée	311	9	1	9,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340	3	1	3,8
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	9		9,0
Autre motif	343	9	1	9,4
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	16	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	11.870	5812	23.350
Coût net pour la société	5803	68.214	5813	965
dont coût brut directement lié aux formations	58031	68.214	58131	965
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	